

Modèles de convention de médiation

Trois modèles ci-dessous

I. Modèle de clause de médiation - arbitrage

(clause insérée, avant la naissance du différend, dans un contrat qui lie les parties)

Toute contestation ou tout conflit ou tout différend ou tout litige survenant à l'occasion du présent contrat fera l'objet d'une médiation conduite par le centre EVAM sis à Cotonou, quartier Les Cocotiers, rue 12.209, n° 58, tél. +229 90034198, accueil@evam.bj.

Lorsque cette médiation se termine sans accord, la contestation ou le conflit ou le différend ou le litige est résolu par arbitrage conduit par le centre EVAM conformément à son règlement d'arbitrage.

II. Modèle de clause de médiation

(clause insérée, avant la naissance du différend, dans un contrat qui lie les parties)

Toute contestation ou tout conflit ou tout différend ou tout litige survenant à l'occasion du présent contrat sera réglé par médiation conduite par le centre EVAM sis à Cotonou, quartier Les Cocotiers, rue 12.209, n° 58, tél. +229 90034198, accueil@evam.bj.

III. Modèle de convention de médiation

(convention conclue après la naissance du différend)

Les parties soussigné(e)s :

X ..., d'une part ;

Et

Y ..., d'autre part ;

Conviennent que pour résoudre le différend ou litige ou conflit qui est né dans le cadre de leurs relations relatives à ... (préciser l'objet ...),

... (exposé du différend, litige ou conflit)

Elles s'en remettent à la médiation organisée par le centre EVAM sis à Cotonou, quartier Les Cocotiers, rue 12.209, n° 58, tél. +229 90034198, accueil@evam.bj.

En conséquence, les parties désignent de commun accord M.../Mme..., demeurant à ... comme médiateur/médiatrice (*autre formule*: les parties laissent le soin au centre EVAM de désigner un médiateur ou une médiatrice).

Fait en ... exemplaires, à ..., le ...

(Suivent les noms et signatures des parties)